

Réf: Dossier 269809

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKL IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody angre pretro
ivoire, Lot 422, Ilot STAR 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2023 , et enregistrés au CEPICI le 09/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKL IMMOBILIER »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous autres pays les activités suivantes :

- Tous travaux d'aménagement foncier et de promotion immobilière,
- - Bâtiments et travaux publics, génie civil, électrification rurale,
- Import- Export,
- Toutes prestations de service,
- Le commerce en général.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody angre pretro ivoire, Lot 422, Ilot STAR 8

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO KIRSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13113 du 07/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

